Formations 26/27

Masterclass de Vânia Vaneau et Abigail Fowler

Du Lundi 14 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €900 HT

Tarif individuel : €320 HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Vânia Vaneau, Abigail Fowler s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.).
Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation. La sélection des candidat·es est effectuée par la·e(s) chorégraphe(s) sur dossier (CV et lettre de motivation) un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné·e ou que vous souhaitez nous faire part d'autres spécificités, merci de nous contacter afin

d'étudier les modalités d'accueil et les éventuels aménagements :
01 417 417 07 / masterclasses@atelierdeparis.org.

Financements

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon votre situation : AFDAS, France Travail (Aide individuelle à la formation – AIF) ou ADAMI.
Les demandes de financement doivent être engagées au plus tard un mois avant le début de la masterclass afin de respecter les délais de traitement des différents organismes.

- **AFDAS** : réservé aux professionnel·les éligibles à une prise en charge. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- **France Travail** (Aide Individuelle à la Formation – AIF) : une fois le formulaire d'inscription envoyé, rapprochez-vous de votre conseiller·ère pour vérifier votre éligibilité à un financement AIF.
- **ADAMI** : bourse attribuée après étude des dossiers, réservée aux artistes ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS ou France Travail et pouvant justifier d'une activité récente de danseur·euse interprète en France (de moins de 2 ans).

Lors de votre inscription, indiquez dans le formulaire le financement que vous souhaitez solliciter. Nous reviendrons ensuite vers vous pour vous transmettre les documents nécessaires et vous indiquer les démarches à suivre.

Pour plus d'information ou pour solliciter un autre financement, veuillez consulter la FAQ sur le site internet de l'Atelier de Paris ou contacter la chargée des relations publiques et des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.
Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

À partir de leurs pratiques respectives et communes, après plusieurs années de collaboration, Vânia Vaneau et Abigail Fowler proposent une exploration des rapports du corps avec la lumière.

La matinée sera dédiée au travail de corps autour des différentes strates physiques et psychiques qui nous composent. Par l'utilisation de divers matériaux dont la lumière, on activera des liens entre les espaces intérieurs et extérieurs du corps et entre les individus et leur entour.

L'après-midi se passera dans l'espace du théâtre où l'on abordera des connaissances techniques sur la lumière en tant que matière en soi et appliquée à la scène.

À la fin de la semaine, en reliant le travail physique et sensoriel à celui de l'image et faisant dialoguer l'outil technique à l'imaginaire, il s'agira enfin d'inviter les participant.e.s à créer et à éclairer leurs propres gestes et paysages.

Objectifs

• Explorer la perception et la sensorialité du corps à travers l'utilisation de matériaux notamment de la lumière en tant que matière élémentaire et comment elle invite au mouvement chorégraphique

• Questionner sur la nature de la umière naturelle et artificielle (couleurs, reflets, diffractions, électricité…) qui ouvrent également sur des aspects écologiques et climatiques.

• Acquérir des connaissances sur les utilisations de la lumière au théâtre et dans l'histoire de la danse

• Acquérir des connaissances sur les outils techniques pour la création : réglages et régie lumière au théâtre

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériel

- Espace : studio de danse avec tapis

- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes…

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Vânia Vaneau

Formée à la danse au Brésil puis à P.A.R.T.S à Bruxelles, Vânia Vaneau obtient ensuite une Licence de Psychologie à l'Université Paris 8 et suit une formation de Body Mind Centering.
Elle a été interprète notamment chez Wim Vandekeybus, Maguy Marin, Yoann Bourgeois etChristian Rizzo. Elle est co-directrice artistique de la Cie Arrangement Provisoire aux côtés de Jordi Galí depuis 2012.
De 2016 à 2020, elle est Artiste Associée avec Jordi Galí au Pacifique CDCN de Grenoble puis de 2020 à 2024 à ICI – CCN de Montpellier dans le cadre du dispositif du Ministère de la Culture. Pour la saison 2021-2022, elle a été Artiste en résidence au CN D Lyon.
Vânia Vaneau s'intéresse aux multiples strates physiques et psychiques qui composent le corps humain dans un rapport de continuité avec l'environnement naturel et culturel dans lequel il évolue et qui l'entoure. Elle explore les liens entre l'intérieur et l'extérieur du corps, les matières visibles et invisibles en créant des chorégraphies composées d'une plasticité sensorielle et imagée.

, Abigail Fowler

Abigail Fowler s'est formée à l'École Supérieure des Beaux-arts d'Angers en Architecture d'Intérieur, puis en Communication Visuelle avant de se former à l'éclairage de scène. En 2012, elle rencontre Mickaël Phelippeau et crée depuis la lumière de nombre de ses projets - Lou, Ben&Luc, Juste Heddy, De Françoise à Alice, Sans Orphée ni Eurydice, Majorettes…
En 2013, elle rencontre Gaëlle Bourges, dont elle éclaire également la plupart des spectacles et performances jusqu'en 2023: A mon seul désir - présenté au Festival d'Avignon en 2015, Conjurer la peur, Ce que tu vois, (La bande à) LAURA, Loulou (la petite pelisse), etc.
Principalement liée au milieu de la danse, elle a collaboré également plusieurs années avec Volmir Cordeiro - L'oeil, la bouche et le reste, Trottoir, Métropole, Abri, ainsi qu'avec François Chaignaud pour la pièce Soufflettes en 2018. En tant qu'éclairagiste et scénographe pour les pièces Gold Shower avec Akaji Maro, Blason, Petites Joueuses dans le Louvre Médieval pour le festival d'Automne et en tant qu'éclairagiste pour Ultimo Helecho mise en scène par Nina Lainé et avec Nadia Larcher.
Elle commence à collaborer avec Vania Vaneau en 2019 pour la pièce Ora (orée) puis pour Nébula en 2021 pour la version extérieure et plateau et pour Heliosphera dont le point de départ est l'expérience de la lumière.
Elle a également réalisé une installation en 2024 pour le Palais de la Porte Dorée durant le festival l'Envers du décor nommée Boy's club.
Sa démarche artistique articule le propos du projet auquel elle collabore avec une réflexion sur l'espace de jeu qui l'accueille, en envisageant la lumière comme une scénographie liée à la dramaturgie de la performance.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.
L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.
L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.
Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles

enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris / CDCN est une association loi 1901 subventionnée par :

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

VILLE DE PARIS

Région îledeFrance

Le programme de formation est certifié et soutenu par :

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Adami

la culture avec la copie privée

FORMATIONS CONVENTIONNÉES Afdas

SPEDIDAM
LES DROITS DES ARTISTES-INTERPRÈTES